

AVIS N° 240 - 2021 / BRVM / DG

CALENDRIER DE COTATION 2022

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières porte à la connaissance des intervenants du marché que les séances de cotation ont lieu tous les jours ouvrables à l'exception des jours déclarés fériés en Côte d'Ivoire.

Les jours fériés prévus pour l'année 2022 sont les suivants :

- Lundi 18 avril 2022 : Lundi de Pâques ;
- Lundi 02 mai 2022 : Lendemain de la fête du Travail ;
- Mardi 03 mai 2022 (*) : Fête de fin de Ramadan ;
- Jeudi 26 mai 2022 : Jour de l'Ascension ;
- Lundi 06 juin 2022 : Lundi de Pentecôte ;
- Lundi 11 juillet 2022 (*) : Lendemain de la fête de la Tabaski ;
- Lundi 08 août 2022 : Lendemain de la fête de l'Indépendance ;
- Lundi 15 août 2022 : Jour de l'Assomption ;
- Mardi 1^{er} novembre 2022 : Fête de la Toussaint ;
- Mardi 15 novembre 2022 : Fête de la Paix ;
- Lundi 26 décembre 2022 : Lendemain de la fête de Noël.

Pour toute information complémentaire concernant cet Avis, veuillez contacter la BRVM à son siège ou les Antennes Nationales de Bourse établies dans chaque pays de l'UEMOA.

Fait à Abidjan, le 20 décembre 2021

**Pour le Directeur Général de la BRVM,
Le Directeur du Département en charge
du Secrétariat Général,
Chargé de l'Intérim**



Thierry Ariel NADJO

(*) : Date sujette à changement.